**Table ronde 03 juin 2021 : Sport & Politique d’aide au mouvement sportif**

**Présentation de la réunion :**

* Nathalie Marchand donne les « règles du jeu » pour s’assurer du bon déroulé de la séquence du jour.
* Mathieu Hazouard : remerciements de ceux qui prennent un peu de leur temps pour aider à la rédaction de la politique territoriale
* Christophe Lepetit : Pour mémoire. rédaction de CR + matériaux pour challenger les élus

**Quelques éléments d’introduction sur le sujet :**

16% du budget asso : part de financement direct.

Mais parts indirectes importantes : mise à disposition, aides diverses aides.

Avant Covid : on assistait à un recentrage des aides publiques : capacité de répondre aux politiques publiques. Et donc :

Questions :

* Acteur public : place des acteurs publics dans projet territorial => et lequel ?
* Quelles capacités des clubs pour s’adapater à ceci pour adapter le projet sportif dans le cadre municipal.

Passage de convention de subv => système de convention d’objectif, appel à projet, critères de subvention, nouvelle gouvernance sportive local

**Intervention Cyril Cloup, directeur Général de l’ANDES**

Utilité de la démarche participative

Présentation de l’ANDES et des guides

Présentation d’un sondage qui montre le maintien de des subventions lors de la crise sanitaire

Un mot sur l’importance des finances publiques du sport

Conclusion sur la réflexion des critères et pluri-annualité.

**Phase 1 : débat sur l’état des lieux.**

**Laurent Baudinet (Président Stade Bordelais)** : relations avec collectivité doit aller au-delà du banquier. L’aide ne se réduit pas au simple aspect financier. Exemple : aide à l’ingénierie de projets, mise à disposition déquipements => co-construction avec l’ensemble des services.

Avant Covid : 5800 adhérents. 1 adhérent = 170€ d’adhésion mais aussi 700€ de charges. (il coute 4 fois ce qu’il amène au club = 25%). Ressources publiques 40% (ville de Bordeaux 20% jusqu’à l’Europe). Le reste = sponsoring, mécénat et organisation de manifestations.

Ce qui fonctionne moins bien : AOT : subvention/loyer à payer (mur d’escalade exploité) : modèle éco spécifique déséquilibré

Pourquoi pas une stratégie pluri-annuelle ? Pour les dossiers d’appels à projet : ok si dossiers simples à instruire.

A améliorer : les subventions fléchées sur les sections alors que compilation des demandes par l’omnisport puis redistribution globale de la somme municipale => Nécessité d’en affecter des ressources à l’omnisport pour en redonner du poids.

Pour AOT : système marchand qui ne fonctionne pas car déséquilibre

Propos confirmés par Cyril Baquet (Girondins de Bordeaux) par écrit.

**Cédric (Urban runners)** : siège Bordeaux mais national. 6 ans d’existence. Session de CAP avec pratique conviviale et libre sans engagement (santé et inclusion sociale). Pas d’affiliation à la fédération. Pas de demande de subvention ni même connaissance des dispositifs. Demande d’aide spécifiques de la ville (et des autres collectivités) : comment aider les asso non fédérés, notamment dans les projets.

**El Haj Ahmed (la Flèche de Bordeaux)** : association historique et agréée au sein de Saint Michel => 28 activités. Demande de réparation de bâtiment. Souhait de plus de discussion avec la mairie. 6000€ de subvention, c’est-à-dire 8.5€ par adhérent.

Problématique de la tarification adaptée pour une pratique adaptée mais impossibilité d’embaucher des professionnels => question du fléchage des subventions

**Noreddine El Ataoui (SC Bastidienne)** : remerciements pour invitation. Avis conforme de la lourdeur des associations. Réfléchir aux solutions d’accompagnement.

Association en proximité d’autres villes => difficulté de recrutement de personnels

La solution serait dans la convention d’objectifs prenant en compte le sport et tous ces à-côtés.

Nécessité de simplifier l’agrément du service civique

**Cyril Baqué (Girondins)** : tous dans les contributions du sport sous toutes ces formes. Ce qui est pertinent : il faut arriver à fédérer et une capacité de compréhension pour la ville.

Rôle de l’omnisport important et à renforcer car stabilité de la structure omnisport à favoriser

Pas le même dossier des différentes institutions

Politiquement : nécessité d’aider les omnisports qui font ce rôle pertinent de stabilité et de coordonner.

Solution : asso de coordination (Bordeaux Sports ?), de fédérer pour aider, y compris les associations atypiques

Quelques demandes spécifiques au club, notamment par utilisation du domaine, et afin de « créer de la valeur »

Problématique des cibles des terrains sportifs pour les gens du voyage.

**M. Vermeulen (Chantecler) :** remerciements réflexion.

La maison de quartier agit sur plusieurs champs au-delà du sport. Nécessité de parler de politiques transversales et non seulement de politique sportive. Nécessité d’aller chercher d’autres fonds

Présentation de la FFCO pour aider la coordination sportive.

**Laurent Baudinet :** pour mémoire : se fédérer à une fédération coute des sous !

Attention aux fédérations qui ont des modèles de financements hors sols.

Proposition de faire plus de lien avec les fédérations (via la Conférence régionale des sports?) => nécessité d’être aidé par la ville auprès des fédérations.

**Cyril Cloup :** « validation » des propos. Evolution du sport, sous toutes ses formes.

Comment faire une tarification adaptée ?

La place du sport en France pose question. Rappel des orientations sportives de la question santé.

**Phase 2 : préconisations, attentes.**

**David Jaulin : (US Jean Basket Ball) :** questions multiples :

* Manque d’informations liées aux travaux
* Pass sport : pourquoi pass limité ?
* Financement : nécessité de se tourner vers le privé.
* Point de vigilance sur la location
* Crise du bénévolat => demande d’aide de la ville pour les bénévoles
* Démarche de développement durable et citoyen dans les clubs
* Difficulté de mettre en place des ententes (question d’égo)
* Orientation des compétitions vers le loisir. Les fédérations ne suivent pas donc besoin de créneaux supplémentaires par la ville pour aider le sport loisir

Recentrage des débats sur relation ville/association

**Noreddine El Ataoui (SC Bastidienne)** : question de l’employabilité. Coût de l’apprentissage => demande d’aide à ce niveau-là.

**Cédric (Urban runners)** : outils et applications utiles pour la gestion des asso. La ville doit pouvoir aider dans l’achat d’application réalisé par start up => partenariat avec incubateurs

**Salem El Haj Ahmed** : volonté de la clarté des critères d’attribution des subventions. Besoin de mettre en place de critères comme le lieu de pratique (quartiers politiques de la ville) ou le nombre adhérents.

**Cyril Cloup** : selon les villes, les critères sont très variables. Il faut y ajouter le Haut Niveau, les actions, les manifestations etc. Il faut intégrer le nombre de jeunes, de femmes etc.

Les fédérations sont des acteurs importants, mais il faut être transparent sur les objectifs des associations.

Nécessité de réfléchir au-delà la subvention : formation, accompagnement. Aide l’ANDES sur l’incubateur

**Thierry Foucaud (Directeur JSA)** : construire un partenariat durable. Il est naturel d’aller vers une convention d’objectif et de moyens sur 3 ans.

**Cédric (urban runners)** : association est prête à participer à des projets. Exemple ; aide sur action ponctuelle directe (exemple : courses lors de journées patrimoine).

Question de l’aspect trop cher des coachs dont les asso n’ont pas les budgets nécessaires.

S’inspirer de ce qui peut être fait dans les collectivités voisines

**Laurent Baudinet :** mission première : pratique sportive sans opposer compétition, élite, loisir. Accompagner sur les trois dimensions.

Les objectifs des conventions peuvent être les titres des ateliers de la concertation sportive (santé, formation, politique d’aide, QPV etc.)

**David Jaulin :** concernant les conventions d’objectifs. Difficulté de faire coïncider les objectifs quand le lieu social et le lieu de pratique est différent ?

**Noreddine El Ataoui (SC Bastidienne)** : critères = limite de la démocratie => c’est une usine à gaz : impossible car les critères et les pratiques sont différents.

A l’inverse, cela devrait partir d’un diagnostic et définir des orientations par la municipalité.

**Christophe Lepetit :** Idem de l’accès des équipements ?

Oui mais impossible de généraliser.

**Pierre Trichet (Emulation Nautique)** : un axe à privilégier : formation des jeunes par le sport, dans le cadre d’un sport « plutôt » compétitif => intégration durable dans Bordeaux (accroche de bénévoles)

**Conclusion Cyril Cloup :**

Remerciements des propositions

Attention aux projets « one shoot », plutôt de prestation de services.

Seule la ville peut arbitrer en fonction des objectifs car chaque club a ses priorités.

La ville doit pouvoir s’appuyer sur les initiatives locales.

Souligne les initiatives de mutualisation, entente, accord, coopération etc.

Nécessité d’accompagner les clubs dans la formation et l’appropriation des technologies et méthodes de start-up.

Souligne la plus-value et les compétences territoriales : à mieux valoriser.